



Commission départementale des arbitres

Le 13 décembre 2023

Présents : MM. André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, Anthony BILLARD, Didier CULLERON, Pierre ESNEE, Rémy LECHEVALIER, Patrick LEREVEREND, Francis MACE, Jean-Paul MENAGER, Daniel MEUNIER, Michel QUESNEL, Noël SANSON.

Excusés : Hassan CHARKI, Kévin LAVARDE, Bryan PIEDAGNEL.

Ordre du jour :

1. Accueil du Président :

Comme chaque année, M. André LEFEVRE accueille les membres de C.D.A ainsi que les observateurs pour valider le classement de nos arbitres de District à mi- saison.

2. Bilan des observations à mi- saison :

Arbitres District Seniors :

Tous les arbitres, sauf deux en D2, ont été observés une fois. Ce premier bilan à mi-saison permettra aux mieux notés dans leur catégorie d'accéder au niveau supérieur en bénéficiant de la passerelle. La note attribuée ne suffit pas en elle-même pour monter, ces arbitres sont choisis en plus pour leur aptitude et leur potentiel.

André LEFEVRE se charge d'informer les arbitres retenus pour officier au niveau supérieur dès janvier, à la reprise du championnat

- D2 vers D1 : 3 arbitres ont bénéficié de la passerelle pour arbitrer en D1.
- D3 vers D1 : 1 arbitre a été jugé apte par la C.D.A pour arbitrer en D1.
- D3 vers D2 : 3 arbitres ont bénéficié de la passerelle pour arbitrer en D2.
- Arbitres stagiaires vers la D2 : 3 arbitres sont sélectionnés pour officier en D2.
- Arbitres stagiaires vers la D3 : 6 arbitres sont sélectionnés pour officier en D3.

Tous ces arbitres seront observés et classés dans leur nouvelle catégorie dès janvier 2024.

Jeunes Arbitres de District :

Il est toujours difficile d'organiser un planning de désignations pour les jeunes à cause notamment des changements de dates pour raisons diverses et désistement de dernière minute des arbitres désignés mais, Noël SANSON qui est responsable de la section jeune et

désignateur fourni un gros travail pour que chacun de ces jeunes puisse être observé dans sa catégorie respective.

24 arbitres stagiaires ont pu finalement être vus.

Un jeune arbitre en titre, senior la saison prochaine, souhaite essayer l'arbitrage en catégorie senior.

La C.D.A est d'accord pour faire un essai sachant que de toute façon il y sera intégré obligatoirement la saison prochaine.

Les finales U13 se dérouleront le 6 avril prochain et la C.D.A, retenant les leçons de la saison dernière, a décidé de ne désigner que des arbitres confirmés.

3. Formation initiale des arbitres (F.I.A) :

La prochaine F.I.A sera organisée au District les 13, 14 et 20 janvier prochain. Il y a déjà 5 candidats inscrits et 5 autres à venir.

4. Informations diverses :

André et Denis informe que la C.D.A organise **l'unique réunion de secteur de la saison le 26 janvier 2024 au centre routier de GUILBERVILLE.**

Denis se charge des convocations et Didier CULLERON de retenir la salle, et de négocier les repas.

Concernant le Futsal féminin, Kevin LAVARDE, président de la commission féminine, nous informe qu'il ne fournira des arbitres féminines que pour les phases finales.

Denis nous informe qu'il s'est rendu au centre Aqua Santé de Granville pour voir s'il leur était possible de réserver des créneaux horaires afin de permettre aux arbitres de passer les tests médicaux pour le renouvellement de leurs licences. Ce centre travaille également en collaboration avec un cardiologue situé à Coutances, idéal pour les arbitres devant effectuer des tests cardiologiques.

Le District envisage de signer une convention avec ce centre Aqua Santé mais des dates ont d'ores et déjà été retenues en juin pour nos arbitres.

Denis va diffuser l'information au moment opportun.

5. Tour de table :

Anthony BILLARD souhaiterait que, règlementairement, les arbitres de D1 ne puissent pas être joueur et arbitre.

Réponse : Bien que ce souhait soit légitime, nous ne pouvons pas modifier un règlement fédéral.



Anthony souhaiterait également que les notes attribuées par les observateurs ne soient plus visibles par les arbitres. Egalement que la désignation de l'observateur ne soit plus visible sur la convocation de l'arbitre.

Réponse : André précise pour ce premier souhait, que seules les appréciations doivent figurer sur le rapport et la note doit être inscrite dans la case du bas qui n'est visible que par le valideur.

Ensuite, pour le second, André rappelle que ce point est régulièrement débattu. La C.D.A en décidera en fin de saison lors de la réunion avec les observateurs.

Patrick LEREVEREND aimerait obtenir des écussons pour les Arbitres Féminines dont il s'occupe.

Les autres membres n'ayant rien de plus à ajouter,

M. André LEFEVRE, Président de la CDA, pour conclure, remercie les membres présents pour leur engagement et le travail accompli et à venir.

Le 13 décembre à Pont-Hébert